



Paris, le 09 février 2026

Communiqué de presse

#rapport

L'intelligence artificielle au cœur de la révolution touristique

La CCI Paris Ile-de-France publie un nouveau rapport consacré à l'essor de l'intelligence artificielle (IA) dans le secteur du tourisme, un domaine clé pour la première destination mondiale. À l'heure où les visiteurs attendent des services plus fluides et personnalisés et où les usages numériques explosent, l'étude dresse un état des lieux inédit et propose des pistes très concrètes pour aider pouvoirs publics, opérateurs, fédérations et entreprises à prendre le virage de l'IA.

Le tourisme : un secteur stratégique en pleine mutation

Première destination touristique mondiale, Paris Ile-de-France fait face à de nouveaux défis concurrentiels. Alors que **73 % des Français souhaitent utiliser l'IA ou l'utilisent déjà, moins de 5 % des entreprises touristiques françaises y ont réellement recours aujourd'hui**. Un décalage important, particulièrement dans un secteur composé majoritairement de TPE et PME.

Ce rapport montre comment l'IA peut renforcer la compétitivité de la destination et améliorer l'expérience du visiteur (Hébergement, restauration, mobilité, événementiel, réservation, gestion de la donnée).

Des bénéfices concrets pour les voyageurs et les entreprises

Le rapport propose **28 préconisations structurées** autour de trois axes majeurs :

1. Développer une stratégie digitale de la destination intégrant une approche concertée et mutualisée de l'IA et des DATA.

- Organiser la gouvernance des données touristiques
- Garantir la souveraineté numérique dans le tourisme
- Structurer et valoriser les bibliothèques / patrimoine de données
- Développer les synergies et les benchmarks

2. Faire de l'IA un véritable levier de développement des entreprises de la filière tourisme

- Accompagner massivement les TPE/PME du tourisme dans l'adoption de l'IA
- Former aux nouveaux métiers et compétences de l'IA
- Favoriser l'innovation en entreprise via l'IA pour améliorer l'expérience client

- Capitaliser sur l'écosystème des salons et événements professionnels

3. Assurer une gestion éthique, durable et réglementée de l'IA dans le tourisme

- Appliquer un cadre réglementaire et éthique robuste
- Sécuriser les données touristiques et le stockage des données
- Avoir une approche éco-responsable des usages de l'IA et de l'hébergement des données touristiques

Une certitude se dégage : **l'humain doit rester au cœur du tourisme. L'IA n'a pas vocation à remplacer l'accueil mais à l'enrichir.**

L'Intelligence artificielle doit devenir un **levier de compétitivité** mais aussi un facteur d'amélioration de l'accueil et de la qualité de service. L'IA, bien utilisée, peut renforcer ce qui fait déjà la force de la destination : **son hospitalité, sa gastronomie, sa richesse culturelle et patrimoniale et l'excellence de son accueil.**

« L'Intelligence Artificielle n'est plus vraiment un choix. Elle apporte de nouveaux défis mais aussi de réelles opportunités notamment pour l'industrie du tourisme. Restons toutefois vigilants sur l'usage des données et l'éthique. Nous considérons l'IA comme un outil au service de l'Humain et de sa valeur ajoutée. C'est le message de ce rapport, optimiste et ambitieux : unir toutes les forces au bénéfice de nos territoires et des entreprises ». Explique Dominique Denis, membre élu de la CCI Paris Ile-de-France.

Pour accéder à l'intégralité du rapport l'Intelligence artificielle au cœur de la révolution touristique : cliquez [ICI](#)